

Les Parents Non Affiliés

Collège Paul Bert

Rôle des représentants des parents d'élèves au collège

Comment être un PARENT ACTIF ? En rejoignant **Les Parents Non Affiliés (PNA)** pour participer ENSEMBLE à la vie de l'établissement ! **Les PNA s'investissent pour AMELIORER le QUOTIDIEN SCOLAIRE de vos ENFANTS...**

Pour un parent d'élève, il y a plusieurs manières de s'impliquer dans la scolarité de son enfant :

- Participer au conseil de classe :

Le conseil de classe réunit chaque trimestre les professeurs, les délégués élèves, et les délégués parents sous la présidence du principal ou de son adjoint, pour faire le point sur le travail et le comportement de l'ensemble de la classe, et de chaque élève en particulier. Les parents désireux de participer au conseil de classe recevront des documents expliquant le déroulement d'un conseil de classe et le rôle du parent délégué, afin qu'ils puissent être le plus efficace possible. Un compte-rendu du conseil devra être établi par les Représentants des Parents d'Elèves à l'issue du conseil, et transmis au collège rapidement afin d'être distribué aux parents de la classe.

Le rôle des parents au sein du conseil de classe est très important

Comme en attestent les attributions du conseil, le parent, membre à part entière du conseil de classe aura à se prononcer sur la suite qu'il conviendra de donner à la scolarité d'un élève.

Il s'agit là d'une grande responsabilité qui peut engager l'avenir d'un jeune (notamment en ce qui concerne l'orientation).

* Ils sont un **véritable lien entre les professeurs et l'administration du collège d'une part et les familles** d'autre part.

* Ils **s'informent** sur la vie de la classe et **cherchent**, avec le conseil de classe, **des solutions aux éventuelles difficultés**.

* Ils représentent les parents et les familles. Ils **doivent donc savoir ce que ces derniers pensent**. Ils sont attentifs aux cas d'élèves ou familles isolés ou en difficulté, sans chercher à se substituer, dans ces cas, aux intervenants professionnels (professeurs, administration, assistance sociale, médecin scolaire).

* Un délégué de parents aux conseils de classe s'intéresse à **tous les élèves** (et non seulement à son enfant et ses copains).

* Un parent volontaire peut être délégué de parents pour une classe dans laquelle il n'a pas son propre enfant (cela peut permettre **d'assurer une représentation** dans certaines classes). **Les Parents Non**

Les Parents Non Affiliés

Collège Paul Bert

Affiliés mettent un point d'honneur à participer à **TOUS** les conseils de classe afin de représenter **TOUS** les parents, sans exception.

- Etre élu au Conseil d'Administration :

Constitué de membres de droit direction de l'établissement, représentants de la municipalité et du Conseil Général ou Régional et de représentants élus des enseignants, du personnel administratif, des élèves et des parents, cette instance, qui se réunit 3 à 4 fois par an, aborde toutes les questions concernant la vie de l'établissement :

- règlement intérieur, horaires, projets pédagogiques, voyages, etc...),
- l'emploi des dotations d'enseignements dans le respect des horaires réglementaires,
- l'ouverture de l'établissement sur son environnement social et culturel...

Outre le Conseil d'Administration, les délégués des parents d'élèves élus siègent également dans différentes commissions :

- Commission permanente,
- Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté,
- Comité d'Hygiène et de Sécurité,
- Conseil de Discipline,
- Commissions des menus,
- Commissions d'appel (qui examinent le cas des élèves dont les parents refusent l'orientation proposée par le Conseil de Classe),
- Foyer Socio-Educatif (FSE)

Notre principe d'action : promouvoir le bien-être de l'ensemble des collégiens.

Ces missions permettent certes de garder un contact privilégié avec le parcours de son enfant, mais on ne se présente pas dans cet objectif à des élections, on s'engage à s'investir «au nom de tous les parents».

Les parents d'élèves ne discutent pas de pédagogie avec les professeurs, qui seuls savent comment il convient d'expliquer les cours et règles à retenir. En revanche, leurs avis sont très précieux pour tout ce qui touche à la vie des élèves, des questions d'hygiène au poids des cartables, en passant par les emplois du temps ou la mise en place de l'aide aux élèves, etc...